

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2023-13-02-05

Date de convocation : 7 février 2023

Date d'affichage : 16 février 2023

AVENANT FINANCIER 2022 A LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN EN MATIERE DE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE NUMERIQUE AVEC LA VILLE DE VERSAILLES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC

Nombre d'élus : 28

Présents : 22

Représentés : 6

Votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le 13 février, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 22

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marie-Hélène HUCHET, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Jean-Michel RAGUENES, Dominique JAILLON, Salvador-Jean LUDENA, Loïc FLICHY, Pauline LACLEF, Audrey de FORNEL, Frédéric RAVEAU, Sylvie HAUFF, Didier LOUSSIER, André BLUZE, Catherine DOTTARELLI, Magali PRADEL

Absents ayant donné pouvoir : 6

Marc TIMSIT a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Roch DOSSOU a donné pouvoir à Salvador-Jean LUDENA

Jérôme DUVERNOY a donné pouvoir à Pauline LACLEF

Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Géraldine LARDENNOIS

Michel BOISRAME a donné pouvoir à André BLUZE

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE et Marie-France AGNOFE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la Commission Enfance ;

CONSIDERANT la proposition de mini-séjour pédagogique à la Commanderie D'Arville (41) pour 20 à 24 enfants de l'Accueil de Loisirs du Parc et 3 accompagnateurs du Mardi 25 avril au Mercredi 26 Avril 2023 inclus ;

CONSIDERANT le coût prévisionnel du séjour fixé à 3 776 € TTC et comprenant les frais de transports en car, les frais d'hébergement en pension complète du Mardi 25 avril au midi au Mercredi 26 avril 2023 au goûter et les ateliers proposés.

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1) APPROUVE** l'organisation d'un mini séjour pédagogique à la commanderie d'Arville (41) pour 20 à 24 enfants et 3 accompagnateurs de l'Accueil de Loisirs du Parc du 25 au 26 Avril 2023 pour un montant total prévisionnel de 3776 € TTC se décomposant, sous réserve des ajustements liés au nombre définitif d'enfants, comme suit :

Transport Car de Versailles Aller / Retour : Noisy le roi / Couetron au perche	1 390,00 € TTC
Hébergement avec pension complète (du Mardi midi au Mercredi pour le goûter) à la commanderie Atelier vitrail, tir au trébuchet, danse médiévale, blason, chasse au trésor, potion sortilèges	2 386,00 € TTC

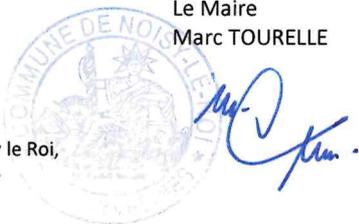
- 2) AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à l'organisation de ce mini-séjour avec les prestataires de ce mini-séjour et notamment avec Car de Versailles et la Commanderie d'Arville.

- 3) **DECIDE** de fixer, sur la base des coûts indiqués ci-dessus, la participation des familles à 157 € par enfant pour un groupe de 24 enfants.
- 4) **PRECISE** que le montant de cette participation sera proportionnellement augmenté si le nombre d'inscrits est inférieur à 20.
- 5) **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023 – chapitre 011
- 6) **DIT QUE** les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2023 – chapitre 70

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 13 février 2023

Le Maire
Marc TOURELLE



Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente